

CPI2MC

2015 - 2016

Master de spécialisation conjoint en cliniques
psychothérapeutiques intégrées (horaire décalé)

A Louvain-la-Neuve - 60 crédits - 1 année - Horaire décalé - En français

Mémoire/Travail de fin d'études : **OUI** - Stage : **OUI**

Activités en anglais: **NON** - Activités en d'autres langues : **NON**

Activités sur d'autres sites : **NON**

Domaine d'études principal : **Sciences psychologiques et de l'éducation**

Organisé par: **Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation (PSP)**

Code du programme: **cpi2mc** - Cadre francophone de certification (CFC): 7

Table des matières

Introduction	2
Profil enseignement	3
- Compétences et acquis au terme de la formation	3
- Structure du programme	4
- Programme détaillé	4
- Programme par matière	4
- Cours et acquis d'apprentissage du programme	6
Informations diverses	7
- Conditions d'admission	7
- Pédagogie	8
- Evaluation au cours de la formation	8
- Mobilité et internationalisation	8
- Formations ultérieures accessibles	8
- Gestion et contacts	8

CPI2MC - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Le master complémentaire conjoint en cliniques psychothérapeutiques intégrées (CPI2MC) a pour objectif de vous offrir :

- des connaissances pratiques concernant l'évaluation et l'intervention psychologiques en psychologie clinique : psychopathologie, relations interpersonnelles, difficultés familiales ou de couple, psychologie de la santé, difficultés de développement ;
- des compétences dans l'élaboration et la mise en place de l'évaluation des interventions, la gestion des relations interprofessionnelles et les questions d'éthique et de déontologie ;
- l'application des connaissances théoriques et pratiques en milieu clinique et l'acquisition de compétences professionnelles dans le cadre d'un stage et d'un séminaire des pratiques.

Votre profil

Ce master est accessible si vous êtes porteur d'un grade académique de Master en sciences psychologiques ou d'un titre jugé équivalent.

Les candidats doivent faire preuve d'une activité clinique supervisée d'au moins 200 heures dans le cadre d'un programme agréé par le master complémentaire conjoint ou s'engager à en faire preuve avant la fin du premier quadrimestre de la formation.

Votre programme

La formation, y compris le stage, les évaluations et la rédaction de mémoire, s'effectue en 60 ECTS.

CPI2MC - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

La Vision du Diplômé du Master Complémentaire Conjoint en Psychothérapie

Devenir un psychothérapeute universitaire capable de mobiliser les connaissances scientifiques et cliniques pour comprendre et modéliser les situations de souffrances humaines consécutives à des dysfonctionnements psychologiques, et de concevoir, implémenter et évaluer des interventions psychologiques pour y apporter remède tel est le défi que le diplômé du master de spécialisation conjoint en cliniques psychothérapeutiques intégrées se prépare à relever. L'Université catholique de Louvain et l'Université de Genève, qui organisent conjointement ce programme (double diplomation) souhaitent former des psychothérapeutes qui privilégient une approche transdiagnostique mettant l'accent sur les processus pathologiques plutôt que sur les catégories diagnostiques. Ainsi, au terme du programme, les diplômés sont capables de dépasser les clivages des écoles psychothérapeutiques traditionnelles et d'opter pour une approche centrée sur les interventions psychologiques ayant un substrat théorique, empirique et clinique scientifiquement éprouvé.

L'étudiant s'engageant dans cette formation est déjà un diplômé universitaire d'un master en psychologie et il a une expérience en intervention psychologique dont une expérience en contact avec des populations présentant un trouble psychologique. A travers ce programme, il mobilise ses acquis et expériences et les confronte aux connaissances, outils et cadres théoriques et méthodologiques et réciproquement. Ainsi, à travers le programme de master de spécialisation, l'étudiant questionne, enrichit et consolide sa pratique et son développement professionnel.

Au terme de la formation, le diplômé maîtrise les connaissances théoriques et pratiques concernant l'entretien psychologique, l'évaluation et la modélisation psychologique dans les domaines de la psychopathologie, des relations interpersonnelles et des difficultés d'apprentissage et de développement, l'élaboration et la mise en place d'un projet d'intervention et d'une évaluation de son efficacité (en coordination avec les autres professionnels), le travail en réseau et la gestion des relations interprofessionnelles. Il est capable de mobiliser avec pertinence ces connaissances théoriques et pratiques en milieu clinique.

Conscient de la responsabilité propre à sa profession, le psychothérapeute universitaire diplômé agit en acteur critique, respectant et appliquant les principes de déontologie et d'éthique propres à la pratique psychothérapeutique. Il est inséré dans la vie professionnelle associative et contribue aux actions visant à développer les meilleurs services psychothérapeutiques à la société.

Il développe une attitude proactive pour assurer la mise à jour de ses compétences et connaissances par une formation continue, des supervisions et des interventions. Il sait prendre soin de lui et assurer un équilibre entre sa vie professionnelle et sa vie privée.

Etant donné que le master de spécialisation conjoint en Psychothérapie est organisé et articulé directement au certificat interuniversitaire (afin de répondre aux standards européens de la reconnaissance du titre de psychothérapeutes qui exige une formation de minimum 3 ans), les acquis d'apprentissages et compétences reprises ci-dessous, explicitées selon 4 axes, sont ceux que le diplômé maîtrise au terme du master de spécialisation et du certificat.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

1. COMPETENCES « RELATIONNELLES »

Développer et mobiliser des compétences et attitudes relationnelles indispensables à l'exercice du métier de psychothérapeute et pratiquer dans le respect des règles déontologiques liées à la profession et de principes éthiques.

1.1. Etablir le cadre thérapeutique avec le(s) client(s) et gérer la thérapie dans son processus d'ensemble ainsi que chacune de ses séances.

1.2. Maîtriser et mobiliser avec pertinence les aptitudes de base (écoute active, reformulation de propose ...) requises pour mener à bien un entretien thérapeutique.

1.3. Développer et maintenir, à travers une posture relationnelle adéquate, une alliance thérapeutique avec le client favorisant le processus de changement dans le cadre de l'intervention.

1.4. Pratiquer dans le respect des règles déontologiques liées à la profession et de principes éthiques.

2. COMPETENCES « CONCEPTUALISATION D'UNE SITUATION et ELABORATION D'UN PROJET D'INTERVENTION »

Analyser, diagnostiquer et conceptualiser, selon une approche transdiagnostique, une situation de souffrances humaines consécutives à des dysfonctionnements psychologiques ; élaborer, en concertation avec le client, un projet d'intervention psychologique théoriquement et empiriquement justifiée le mieux adapté pour aider le client en souffrance.

2.1. Recueillir l'ensemble des informations (plaintes, anamnèse, ...) concernant une situation de souffrances humaines consécutives à des dysfonctionnements psychologiques, les analyser selon une approche transdiagnostique, poser un diagnostic et clarifier les attentes du client (et de son entourage) ainsi que sa motivation.

2.2. Conceptualiser et formuler le cas : formuler des hypothèses et considérer les processus psychologiques à l'oeuvre dans le développement et le maintien du comportement problématique.

2.3. Elaborer et définir, en concertation avec le client, le projet d'intervention psychothérapeutique le mieux adapté en vérifiant sa validité méthodologique et en justifiant sa pertinence en regard de la situation, du diagnostic posé, de la conceptualisation du cas et de sa propre spécialisation.

2.4. Concevoir l'évaluation de l'intervention (changements au niveau symptomatique et étiopathologique) à l'aide de critères pertinents en regard de l'objectif visé et du cas.

3. COMPETENCES « INTERVENTIONS »

Mener une intervention psychologique, scientifiquement fondée, en concrétisant chacune de ses étapes, en mobilisant de manière pertinente les procédures d'intervention thérapeutique et en assurant un accompagnement qui favorise le processus de changement.

- 3.1. Identifier, maîtriser et mobiliser de manière critique les connaissances théoriques, empiriques et cliniques scientifiquement éprouvés pertinentes en regard de l'intervention psychothérapeutique à mener.
- 3.2. Informer le client du trouble dont il souffre ainsi que des méthodes thérapeutiques proposées en veillant à bien expliciter la pertinence de ces méthodes en regard de l'objectif visé de l'intervention.
- 3.3. Définir les tâches pertinentes à réaliser par le client à domicile, lui en expliquer l'importance et en assurer le suivi entre les séances.
- 3.4. Accompagner le client dans son processus de changement en veillant à soutenir sa motivation et à prévenir sa résistance.
- 3.5. Maîtriser les différentes procédures d'intervention psychothérapeutiques (procédures centrées sur l'expérience émotionnelle, sur les comportements, sur les cognitions, sur le corps et sur les facteurs contextuels) et les mobiliser avec pertinence en veillant à définir les conditions de leur mobilisation et à les organiser au sein d'un plan d'intervention cohérent en regard de l'objectif à atteindre et des spécificités du client ; selon une approche théoriquement et empiriquement justifiée.
- 3.6. Exploiter l'évaluation de l'intervention et si nécessaire adapter en conséquence le projet d'intervention.
- 3.7. Mobiliser ses propres réactions émotionnelles (conscience de soi) en séance comme outil thérapeutique.
- 3.8. S'intégrer dans une équipe, travailler en réseau de partage de pratiques et de réflexions et dialoguer avec les autres professionnels de la santé, de manière constructive.

4. COMPETENCES « INTRAPERSONNELLES »

Développer et mobiliser des compétences et attitudes intrapersonnelles indispensables à l'exercice du métier de psychothérapeute.

- 4.1. Avoir conscience de son propre vécu et de ses propres difficultés en regard du client à accompagner et identifier comment ils influencent l'accompagnement de ce client ; avoir conscience de ses propres valeurs et des implications qu'elles induisent dans notre vie y compris dans notre vie professionnelle.
- 4.2. Construire et réaliser sa vie professionnelle en équilibre avec sa vie privée et en particulier, préserver sa vie privée des intrusions de la vie professionnelle.
- 4.3. Prendre soin de soi et en particulier, mettre en place ce qu'il faut pour résoudre ses propres difficultés personnelles.
- 4.4. Reconnaître et accepter ses propres limites et réduire l'évitement expérientiel en séance et en supervision.
- 4.5. En cours de séance thérapeutique, accepter le silence du client, se désengager d'une identification au client, contrôler sa réactivité émotionnelle et développer sa patience.

5. COMPETENCES « DEVELOPPEMENT CONTINUE »

Agir en tant que psychothérapeute, selon une approche scientifiquement fondée, en ayant intégré une logique de développement continu.

- 5.1. Intégrer une logique d'auto-évaluation dans une perspective de développement continu, identifier et intégrer, de manière autonome, les nouvelles connaissances et compétences indispensables pour pouvoir appréhender rapidement de nouvelles situations relatives à la psychothérapie.
- 5.2. Se tenir informé et intégrer, selon une démarche pro-active, les derniers développements scientifiques et cliniques en psychothérapie (à travers des lectures, la participation à des ateliers de formation continue, la participation à des congrès ...).
- 5.3. Développer ses compétences professionnelles et enrichir sa propre pratique, selon une démarche pro-active, en identifiant ses besoins en matière de supervisions et d'intervisions et agir pour y répondre.
- 5.4. Se tenir informé et participer à des activités d'associations professionnelles en psychothérapie et s'y impliquer.

STRUCTURE DU PROGRAMME

La formation, y compris le stage, les évaluations et la rédaction de mémoire, s'effectue en 60 ECTS.

[> Présentation détaillée du programme](#) [prog-2015-cpi2mc-icpi300t.html]

CPI2MC Programme détaillé

PROGRAMME PAR MATIÈRE

Tronc Commun

○ Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2015-2016

⊕ Activité cyclique dispensée en 2015-2016

⊗ Au choix

⊖ Activité cyclique non dispensée en 2015-2016

■ Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

o Stages et supervision de la pratique professionnelle (28 crédits)

○ LCPI9001	stage 1	N.	400h	15 Crédits	
○ LSTA7810	Stage 2 <i>crédits pris en charge par l'UNIGE (Genève)</i>	N.	0h+400h	13 Crédits	

o Séminaires (17 crédits)

○ LCPI3010A	Séminaire d'accompagnement des stages	Lucy Clauw, Hilde Nachtergaele	15h	4 Crédits	1 + 2q
○ LCPI3011A	Séminaire avancé en psychologie clinique 1	Pierre Philippot, Emmanuelle Zech	37.5h	5 Crédits	1q
○ LCPI3012A	Séminaire avancé en psychologie clinique 2	Jan De Mol, Pierre Philippot	37.5h	5 Crédits	2q
○ LCPI3013A	Séminaire d'intégration des pratiques professionnelles	Françoise Leroux, Pierre Philippot (coord.)	15h	3 Crédits	1 + 2q

o Mémoire (15 crédits)

○ LCPI3000	Mémoire partie 1	N.		8 Crédits	
○ LMEM7810	Mémoire partie 2 <i>crédits pris en charge par l'UNIGE (Genève)</i>	N.		7 Crédits	

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCL, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout diplômé au terme du programme. La contribution de chaque unité d'enseignement au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme est visible dans le document " A travers quelles unités d'enseignement, les compétences et acquis du référentiel du programme sont développés et maîtrisés par l'étudiant ?".

Le document est accessible moyennant identification avec l'identifiant global UCL [en cliquant ICI](#).

CPI2MC - Informations diverses

CONDITIONS D'ADMISSION

Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.
Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

Conditions générales

Aux conditions générales fixées par les autorités académiques, ont accès aux études de master de spécialisation les étudiants qui satisfont aux conditions d'accès au grade académique qui sanctionne des études de deuxième cycle et sont porteurs d'un titre, diplôme, grade ou certificat de deuxième cycle, en Communauté française ou extérieur à celle-ci, ou ont acquis des compétences valorisées par le jury pour au moins 300 crédits.

Conditions spécifiques d'admission

Apporter la preuve d'une maîtrise suffisante de la langue française (niveau B1 du [Cadre européen commun de référence](#) ).

Les conditions d'admission particulières à ce programme sont les suivantes :

Ont accès aux études du Master complémentaire en « cliniques psychothérapeutiques intégrées » les étudiants porteurs d'un grade académique de Master en sciences psychologiques ou d'un titre jugé équivalent.

Les candidats doivent faire preuve d'une activité clinique supervisée d'au moins 900 heures dans le cadre d'un programme agréé par le master complémentaire conjoint ou s'engager à en faire preuve avant la fin de la formation.

Pour les pré-requis, un candidat peut présenter un dossier de demande d'équivalence au comité scientifique du programme du Master Complémentaire Conjoint pour autant qu'il puisse attester d'une expérience de minimum 900h d'activité clinique supervisée dans le champ de la psychologie clinique et/ou de la psychiatrie.

Les candidats sont invités à remplir le [formulaire d'inscription](#) reprenant :

- leur parcours de formation,
- leur expérience,
- leurs motivations pour suivre la formation.

L'étudiant prend une inscription et paie les frais d'inscription correspondants dans l'université (académie) de son choix.

— Ouverture aux adultes

Programme destiné aux porteurs d'un diplôme de 2ème cycle en psychologie

PÉDAGOGIE

Les enseignements sont dispensés en petits groupes de maximum 20 participants et un suivi personnel est assuré par une équipe pédagogique expérimentée.

Les aspects plus théoriques sont directement appliqués à la pratique par des jeux de rôles, des mises en situation et des présentations de cas.

Equipe d'enseignants issus de différentes universités (UCL et UNIGE).

L'importance accordée à la formation « de terrain » : le stage et le mémoire représentent la majeure partie des 60 crédits du programme. Ces activités bénéficient d'un dispositif d'encadrement qui repose sur une équipe d'enseignants chercheurs et de professionnels de terrain

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes [au règlement des études et des examens](#). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'enseignement sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Chaque enseignement est sanctionné par une évaluation. Elle peut consister en un travail d'application à la pratique (par ex. la rédaction d'une étude de cas) ou en un examen écrit portant sur l'application de la matière à un cas concret présenté sous forme de vignette. Certains enseignements sont évalués sur base de la participation aux cours et séminaires.

Au début de chaque enseignement, l'enseignant-e responsable informe les étudiant-e-s des modalités d'évaluation. Les modalités d'évaluation sont celles en vigueur dans le règlement des examens de l'UCL.

MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

Ce programme est organisé conjointement par l'Académie-Louvain (UCL) et l'UNIGE (Université de Genève). Le diplôme délivré est double et engage les deux universités. Au terme de sa formation, le participant recevra donc un diplôme officiel belge et suisse. De manière plus générale, la formation a été conçue pour répondre aux exigences européennes de formation à la psychothérapie.

Il s'agit du seul programme francophone de formation à la psychothérapie qui soit à la fois universitaire et international.

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Le Master complémentaire conjoint est une formation interuniversitaire de 60 crédits. Au terme de la formation, un diplôme sera délivré conjointement par les universités partenaires (Académie Louvain / Université de Genève-UNIGE).

GESTION ET CONTACTS

Le programme est géré par un comité scientifique interuniversitaire.

Gestion du programme

Entité de la structure EPSY

Acronyme	EPSY
Dénomination	Ecole de psychologie et logopédie
Adresse	Place Cardinal Mercier 10 bte L3.05.01 1348 Louvain-la-Neuve Tél 010 47 20 11 - Fax 010 47 48 34
Secteur	Secteur des sciences humaines (SSH)
Faculté	Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation (PSP)
Commission de programme	Ecole de psychologie et logopédie (EPSY)

Responsable académique du programme : [Pierre Philippot](#)

Jury:

Président du jury : [Pierre Philippot](#)

Secrétaire du jury : [Sandrine Deplus](#)

Personnes de contact

Gestion administrative du programme : [Doriane Vanderschueren](#)